

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Date	27.11.2024
Lieu	SSEB, Fabrikstrasse 37, 3286 Montilier
Début	19h35                              Fin 20h20
Délégués présents	Selon la liste de présence 12 délégués Total des voix 51 voix Majorité simple 26 voix
Comité	Colopi Carlo, Morat (sous-région 4) Erhart Ralph, Mont-Vully (sous-région 1) Hug Markus, Montilier (sous-région 3) Jendly Fabian, Ried près Chiètres (sous-région 7) Kohler Daniel, Münchenwiler (sous-région 6) Mauron Thierry, Courgevax (sous-région 5)
Visiteurs	Bönzli Jörg, Chiètres, commission financière (et délégué) Hofstetter Schütz Carola, Morat, commission financière Jaberg Peter, président de la commission de construction Kaltenrieder Marc, administration financière de la commune de Chiètres
Excusés	Employés de la STEP Région de Chiètres Employés de la STEP Région de Morat Kopp Peter, Meyriez (délégué) Richard Hans, Münchenwiler (délégué) Wieland Christoph, Préfet du district du Lac
Absents	Stooss Daniel, Ferenbalm (délégué) Tschachtli Adrian, Chiètres (comité, sous-région 2)
Présidence	Schneider Schüttel Ursula, Morat, présidente
Procès-verbal	Sommer Silvia, Morat, secrétaire
Presse	Haenni Urs, Murtenbieter, Anzeiger Kerzers, FN

Ursula Schneider Schüttel, présidente, souhaite la bienvenue aux participants de la deuxième assemblée ordinaire des délégués 2024. Elle salue en particulier les membres de la commission financière (CoFin), Marc Kaltenrieder (responsable de la comptabilité, administration financière de la commune de Chiètres) et Urs Haenni (représentant des médias). Les communes de Meyriez et Münchenwiler ont excusé l'absence de leurs délégués. Laurent Ostinelli participe à l'assemblée en tant que délégué de la commune de Courgevax (en remplacement d'Eddy Werndli).

Les délégués ont bien reçu l'invitation et l'ordre du jour.

Les crédits supplémentaires destinés aux honoraires du planificateur général, au renchérissement, à l'équipement électrique de secours et à l'installation photovoltaïque n'ont pas fait l'objet d'un point à l'ordre du jour de l'assemblée d'aujourd'hui, conformément à l'annonce qui a été faite à ce sujet. Des retards ont été pris dans l'élaboration des messages. La CoFin a également examiné les documents. Certaines questions soulevées à cette occasion ont conduit la CoFin à recommander de reporter l'approbation à l'ordre du jour d'une assemblée ultérieure, car le temps aurait manqué pour une bonne préparation. C'est pourquoi le comité a décidé de demander les approbations lors d'une assemblée des délégués extraordinaire au premier trimestre de 2025. La prochaine étape consistera, pour le comité, à finaliser les messages et à les transmettre à la CoFin pour une nouvelle prise de position.

Aucune objection n'est formulée concernant l'ordre du jour. La liste des objets à l'ordre du jour a été publiée dans la Feuille officielle du canton de Fribourg et dans l'organe de publication officiel du canton de Berne.

La présidente ouvre officiellement l'assemblée des délégués. Christa Schwab, Fräschels, et Andreas Lobsiger, Montilier, sont proposés comme scrutateurs de l'assemblée. Les délégués sont d'accord avec cette désignation.

## TRACTANDA

### 1) Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 30 mai 2024 - Approbation

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

### 2) Information de la commission de construction

Afin que les délégués disposent de toutes les informations sur la situation actuelle lorsque le budget 2025 sera traité, le présent point a été avancé par rapport à l'ordre du jour habituel.

La parole est donnée à Peter Jaberg, président de la commission des constructions, qui informe, à l'aide d'un diaporama, sur l'état d'avancement du chantier.

La commission des constructions a fourni un travail considérable durant l'année en cours. Des séances mensuelles ont été organisées. La collaboration s'est avérée efficace, soigneuse et consciencieuse. Peter Jaberg remercie les membres de la commission des constructions pour leur fort engagement.

#### Activités de la commission des constructions :

- examen des demandes de modification du projet ;
- examen du concept de matériaux et de couleurs, proposition au comité ;
- examen et validation des appels d'offres ;
- examen des offres et adjudication ou proposition au comité ;
- contrôle périodique du respect des conditions ;
- contrôle du respect des échéances ;
- surveillance de l'assurance qualité ;
- surveillance des coûts ;
- examen et approbation des avenants ou proposition au comité ;
- analyse périodique des risques et mesures à prendre, le cas échéant.

#### Sous-projet STEP Seeland Sud

- Phase de construction 1 : juin 2023 - décembre 2027 (élévateur d'entrée, dessableur, décantation primaire, biofiltre). La cérémonie d'inauguration de l'élévateur d'entrée a eu lieu récemment.
- Phase de construction 2 : septembre 2025 - janvier 2028 (traitement des boues, bâtiment EMV avec ozonation et filtre à sable)
- Phase de construction 3 : mai 2027 - mars 2028 (assainissement, environnement, construction de la tour de digestion secondaire 3 et assainissement des tours de digestion secondaire 1 et 2)

#### Sous-projet STEP Région de Chiètres

- Phase de construction 1 : mars 2024 - août 2025 (station de pompage, bassin de rétention 1)
- Phase de construction 2 : novembre 2025 - septembre 2026 (démantèlement STEP, bassin de rétention 2)
- Raccordement de Chiètres à la STEP Seeland Sud prévu pour mars 2026

#### Sous-projet conduite de transport Chiètres - Montilier

- procédure de demande d'autorisation de construire :  
Le permis de construire a été délivré le 5 juin 2024. Entre-temps, les TPF ont décidé de renoncer à un passage souterrain au passage à niveau de Montilier, ce qui entraîne une modification du tracé de la conduite pour le projet de construction de la STEP. La mise à l'enquête publique pour la modification du projet aura lieu le 29 novembre 2024, le permis de construire étant attendu pour



mai 2025 (chemin critique). Si l'autorisation n'est pas obtenue d'ici là, il pourrait en résulter un retard pour le raccordement de Chiètres à Montillier.

- Tronçon de conduite forcée : août 2024 - novembre 2025
- Tronçon de conduite à écoulement libre : juillet 2024 - janvier 2026

#### Contrôle des coûts dans le cadre de la comptabilité de construction

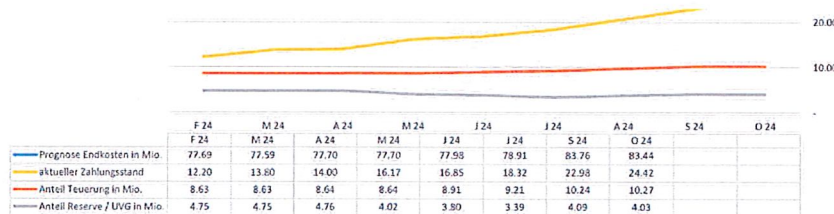
Les coûts sont contrôlés en permanence. L'objectif est de réduire autant que possible les dépenses et de réaliser des économies sur les postes qui le permettent.

#### Coûts situation en août 2024

1. prévision des coûts finaux en millions
2. solde actuel de paiement
3. part du renchérissement en millions
4. part de la réserve en millions



	F 24	M 24	A 24	M 24	J 24	J 24	A 24	S 24
1. — Prognose Endkosten in Mio.	77.69	77.59	77.70	77.70	77.98	78.91	83.76	83.44
2. — aktueller Zahlungsstand	12.20	13.80	14.00	16.17	16.85	18.32	22.98	24.42
3. — Anteil Teuerung in Mio.	8.63	8.63	8.64	8.64	8.91	9.21	10.24	10.27
4. — Anteil Reserve / UVG in Mio.	4.75	4.75	4.76	4.02	3.80	3.39	4.09	4.03



#### Qualité

Les aspects suivants font l'objet d'une attention particulière lors du contrôle de la qualité :

- plan de contrôle en tant qu'instrument ;
- contrôle de la résistance à la compression du béton, post-traitement du béton ;
- recouvrement du ferrailage (armature) ;
- étanchéité des joints (contrôlée par une entreprise externe) ;
- étanchéité des surfaces en béton ;
- tassements (un réseau de mesure des bâtiments se trouvant dans le périmètre a été mis en place à cet effet) ;
- fissures, éclatements ;
- la sécurité au travail est contrôlée par des spécialistes externes, à savoir que, jusqu'à présent, aucun incident ne s'est produit et les mesures nécessaires sont prises pour qu'il en soit toujours ainsi.

#### Modèle 3D (via application BIM)

À la demande des associations de STEP, le planificateur général a introduit un modèle 3D (BIM). La modélisation numérique au moyen d'une application BIM permet de créer un modèle virtuel des installations de la STEP. Cela constitue un soutien important pour la planification et l'exécution du projet de construction.

Des imprimés permettant de visualiser la façade du bâtiment, les chantiers à Montillier et la construction des conduites sont présentés. La construction des conduites requiert une grande précision en raison de la faible pente ; des pieux doivent être posés en raison de la nature du sol. Il est également nécessaire de tenir compte en permanence des exigences environnementales en matière de protection des sols. Le chantier de la STEP est très complexe et la coordination avec le maître d'œuvre est excellente.

Ursula Schneider Schüttel remercie Peter Jaberg pour sa présentation ainsi que l'ensemble de la commission des constructions pour le travail accompli.

Suite à une demande de Harald Wild, de la commune de Gurbrü, on explique qu'il existe certes un permis de construire pour la conduite de transport, mais qu'en raison de la modification du passage à niveau par les TPF, une modification du projet doit être soumise au permis de construire. Cette modification doit maintenant être approuvée par les autorités cantonales.

### **3) Budget 2025**

Les délégués ont reçu le budget 2025, les comptes de fonctionnement et les comptes d'investissement (version du 28.08.2024), le commentaire correspondant ainsi que le rapport de la commission financière (daté du 30.09.2024) avec l'invitation à l'assemblée des délégués du 07.11.2024.

#### **3.1. Comptes de fonctionnement**

Ursula Schneider Schüttel présente le budget 2025 en se référant, pour chaque point, au commentaire écrit. Elle relève notamment les points suivants :

- Les chiffres des comptes du budget 2025 sont principalement basés sur le budget 2024 ainsi que sur les valeurs empiriques. Les écarts font systématiquement l'objet d'un commentaire.
- Les montants budgétaires à la hausse, dans le compte 3134.00 / Primes d'assurance de choses, s'expliquent par de premières mises en service d'éléments d'installations en 2025.
- L'avancement des travaux se traduit également par une augmentation de la charge d'intérêts.

Aucune question n'est formulée concernant les comptes de fonctionnement.

#### **3.2. Comptes d'investissement**

Le commentaire écrit porte sur les comptes suivants :

- **Compte 5032.00 / Installation d'épuration des eaux usées (Total : CHF 20'513'370.--)**  
Du fait du financement autonome, les communes membres de l'Association ne doivent pas verser de contributions aux investissements pour 2025. Les postes de coûts concernant les investissements doivent tout de même être approuvés par l'Assemblée des délégués.  
La répartition par commune selon la clé de répartition des frais d'exploitation 2024-2025-2026 est présentée dans un tableau.
- **Compte INV00001 / Planificateur général STEP Seeland Sud**  
Coûts des honoraires du planificateur général. Les compléments prévus au projet sont pris en compte pour les adaptations des honoraires du planificateur général.
- **Compte INV00002 / Planificateur général - prestations supplémentaires**  
Les honoraires prévus pour les ajouts au projet concernant les objets alimentation électrique de secours et installation photovoltaïque sont pris en compte.
- **Compte INV00003 / Projet de construction**
  - Le projet de construction (état 2022) pour l'adaptation de la conduite gravitaire est pris en compte.
  - Les projets de construction (état août 2023) pour la modification du projet de délocalisation des bâtiments administratifs et d'exploitation ainsi que la transformation de l'immeuble Cibolini sont pris en compte.
  - Seront aussi comptabilisées les dépenses supplémentaires pour l'inflation.
  - Suite des soumissions, conclusion des contrats et projet d'exécution pour la phase N°1 de construction et le raccordement à Galmiz.
  - Suite des travaux de génie civil (gros œuvre, second œuvre) pour les ouvrages de traitement mécanique et de biofiltration.
  - En septembre, début du montage des principaux composants et des conduites des équipements.
  - Début des travaux en septembre de la construction de la conduite gravitaire de raccordement à Galmiz.

Suite à la présentation, divers points font l'objet de demandes de précisions :

- À la demande de Harald Wild, délégué de la commune de Gurbrü, on explique que l'association de STEP est autofinancée conformément à une décision de principe prise en 2017. C'est pourquoi les communes n'ont pas à verser de contributions aux investissements, hormis les charges



d'intérêts. Néanmoins, les communes membres de l'association sont responsables de l'ensemble de l'emprunt.

Bien que le financement soit externe, les postes du budget d'investissement doivent être approuvés par les délégués.

- Julia Senti, déléguée de la commune de Morat, demande pourquoi la situation des taux d'intérêt semble plus mauvaise que ce qui est habituellement le cas pour les communes.

On explique que les conditions pour les associations de STEP ne sont, en pratique, pas plus mauvaises que pour les communes. On demande systématiquement plusieurs offres pour les placements de prêts (par tranches de CHF 5 millions). Le comité décide alors de l'offre la plus avantageuse. Le fait est, cependant, que les premiers emprunts ont dû être contractés à un moment où les conditions étaient relativement peu favorables.

### **3.3. Rapport de la commission financière**

Dans son rapport du 30 septembre 2024, la CoFin recommande aux délégués d'approuver le budget 2025 (comptes de fonctionnement et investissements).

Jörg Bönzli, membre de la CoFin et délégué de la commune de Chiètres, informe que la CoFin a examiné de manière approfondie le budget 2025. Les questions en suspens ont pu être résolues et la CoFin recommande donc l'approbation du budget 2025 qui lui a été soumis.

Aucune remarque ou question n'est formulée par les délégués.

### **3.4. Approbations des budgets des comptes de fonctionnement et d'investissement**

Ursula Schneider Schüttel procède au vote.

#### **Vote : Budget 2025 Comptes de fonctionnement**

Les délégués acceptent à l'unanimité le budget 2025 des comptes de fonctionnement d'un montant de CHF 1'240'700.--.

#### **Vote : Compte INV00001 / Planificateur général de la STEP Seeland Sud / Total CHF 823'154.--**

Les délégués acceptent à l'unanimité le poste d'investissement du planificateur général de la STEP Seeland Sud.

#### **Vote : Compte INV00002 / Planificateur général, prestations supplémentaires / Total CHF 174'097.--**

Les délégués acceptent à l'unanimité le poste d'investissement du planificateur général, prestations supplémentaires.

#### **Vote : Compte INV00003 / Projet de construction / Total CHF 19'516'119.--**

Les délégués acceptent à l'unanimité le poste d'investissement du projet de construction.

Ursula Schneider Schüttel remercie les délégués pour l'approbation des investissements prévus en 2025.

### **4) Plan financier 2025-2029 – Prise de connaissance**

Les délégués ont reçu le plan financier (version du 28.08.2024), le commentaire ainsi que le rapport de la commission financière (daté du 30.09.2024) avec l'invitation à l'assemblée des délégués.

Les communes membres de l'association ont reçu le plan financier par courrier électronique en septembre dernier, raison pour laquelle le plan financier ne sera pas abordé plus en détail.

On précise que la première année d'exploitation a également été prise en compte dans la planification. La base de calcul à ce sujet est indiquée dans le commentaire joint en annexe.

Harald Wild, délégué de la commune de Gurbrü, demande s'il est acquis que l'exploitation de la STEP commencera vraiment en 2027, avec les coûts d'exploitation qui y sont liés.

On explique que, en 2027, les eaux usées de Chiètres s'écouleront déjà vers Montilier. Par conséquent, l'exploitation entraînera également des coûts de personnel. Comme le personnel de la STEP de la région de Morat et de celle de Chiètres sera transféré à l'association de STEP Seeland Sud, la transition devrait se faire sans heurts dans le domaine du personnel.

Un groupe de travail a été mis en place pour planifier la future organisation de la STEP Seeland Sud (suite à la dissolution des deux autres associations de STEP). Dans cette perspective, il s'agit de prendre en compte de nombreux domaines (p. ex. les TI, la comptabilité, l'exploitation etc.) et d'en définir l'organisation. On intègre systématiquement les résultats correspondants dans le plan financier, mais il n'est pas encore possible de donner des indications précises et concrètes sur les coûts.

Les délégués n'ayant pas d'autres questions à poser, ils ont pris connaissance du plan financier 2025-2029.

### **5) Orientations**

Les informations concernant la future organisation de la STEP Seeland Sud ont été présentées au point 4 de l'ordre du jour - Plan financier. Aucun autre sujet n'est inscrit au point « Orientations » de l'ordre du jour.

### **6) Divers**

#### **6.1. Envoi de la présentation de la commission des constructions aux communes membres de l'association**

Jörg Bönzli, de la commune de Chiètres, propose que la présentation de la commission des constructions soit envoyée aux communes. De cette manière, elles seront également tenues au courant du calendrier du projet de construction.

La proposition est approuvée et la présentation sera prochainement envoyée aux communes par courrier électronique.

#### **6.2. Remerciements**

Julia Senti, de la commune de Morat, exprime ses remerciements pour le début des travaux de coordination des trois associations de STEP.

Personne ne demande la parole.

La présidente remercie les délégués de leur participation à l'assemblée de ce jour. Pour terminer, elle souhaite à tous une bonne fin d'année et un bon redémarrage dans la nouvelle année.

L'assemblée des délégués est levée à 20h20. Toutes les personnes présentes sont invitées à un apéritif au nom de l'association de la STEP Seeland Sud.

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR  
L'ÉPURATION DES EAUX USÉES  
SEELAND SUD

La Présidente  
Ursula Schneider Schüttel

La Secrétaire  
Silvia Sommer

